



**MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES**

**MINISTRE DES TRANSPORTS, DU
TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE**

COMMUNIQUE

N° **202** MTTM/MAE/ Min.20

Dans le cadre de la réouverture de la destination Nosy Be aux touristes internationaux, le Ministère des Transports, du Tourisme et de la Météorologie (MTTM) informe les propriétaires et responsables d'établissements touristiques à Nosy Be qu'il est possible pour ces derniers d'embarquer dans les premiers vols affrétés par Ethiopian Airlines à destination de Nosy Be. Leurs cas entrent dans le cadre de rapatriement des travailleurs étrangers résidant à Madagascar. En conséquence, chaque travailleur-résident doit adresser une demande écrite au Directeur Général de l'Aviation Civile de Madagascar (ACM) lequel délivrera une autorisation d'embarquement tout en respectant les mesures ci-après :

- Présentation d'un résultat négatif d'un test PCR effectué au moins 72h avant l'embarquement ;
- Réalisation de test PCR à l'arrivée ;
- 48 heures de confinement en attendant les résultats du test, à la charge du concerné ;
- Respect strict des procédures sanitaires mises en place au niveau des aéroports : distanciation sociale, gestes barrières, remplissage de la Fiche Santé, prise de température, désinfection (tunnel, pédiluve, gel désinfectant...) ;
- Port obligatoire de masques chirurgicaux pendant toute la durée du voyage et changement toutes les trois heures. Réservation des masques de type FFP2 par la compagnie aérienne aux cas suspects à bord ;
- Obligation d'être joignable (numéro international en roaming ou local, courriel, application d'appel et de messagerie,) pendant les premiers jours d'arrivée à Madagascar en vue de leur suivi sanitaire ;
- Présentation d'une lettre d'engagement signée, reconnaissant les mesures sanitaires liées à la Covid-19 à Madagascar.

Fait à Antananarivo le, **29 SEPT 2020**

**LE MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES**



Dr TEHINDRAZANARIVELO Djacoba A. S. Oliva

**LE MINISTRE DES TRANSPORTS, DU
TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE**



RANDRIAMANDRANTO Joël